

2023-03/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 13 mars

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de
François CAVALLIER, Maire

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Pascale AUGUET OTTAVY, Corine GUIGNON, Karine CACHELEUX, Pascal MONTLAHUC, Nicolas BAGNIS, Christiane TANZI, Sandrine BUIRON, Philippe VERCHER, Timothée KOENIG, Marie MEYER, Michel REZK, Céline PELLISSIER, Jean-Christophe CHAUTARD

Absents excusés : Laurent DENIS (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Aurélie COURANT (pouvoir à François CAVALLIER), Corine GUIGNON (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Cécile AUTRAN (pouvoir à Pascal MONTLAHUC)

Absents : Isabelle DERBES

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET OTTAVY

PRESENTS : 16

VOTANTS : 21

**REGULARISATION DE DEUX FACTURES D'EAU ANTERIEURES AU TRANSFERT DE
COMPETENCE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil que par une délibération N°2020-01/006 du 13 janvier 2020, le conseil municipal a adopté le pacte de transfert du service de l'eau et de l'assainissement à la CCPF.

Concernant les factures antérieures à ce transfert, la commune demeure compétente pour toutes régularisations.

En l'espèce, suite à une inversion de compteurs, il y a lieu de procéder à un remboursement de la somme de 3 709,15 € à Monsieur et Madame DELEGUE et à l'émission d'un titre à l'encontre de Madame BAUDET de la même somme, cette inversion ayant engendrée une facturation erronée pour chacun des abonnés.

Le conseil oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder au remboursement de la somme de 3 709,15 € à Monsieur et Madame DELEGUE et à l'émission d'un titre de recettes à l'encontre de Madame BAUDET de la même somme.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Secretary of the meeting.